

plus souvent possible des feuilles eucharistiques : traités, brochures ou revues périodiques ; les publications nombreuses et variées des Pères du Saint Sacrement et de la Bonne Presse, les brochures d'or du R. P. Lintelo, le commentateur si éloquent et si autorisé des décrets de Pie X sur l'Eucharistie et tant d'autres écrits très recommandables, seront d'excellents missionnaires et de sympathiques préédicateurs.

Le Bulletin paroissial sera aussi un porte-voix eucharistique très précieux ; il permettra de résumer ou de développer, de rappeler et de perpétuer les enseignements donnés à l'Eglise et dans les catéchismes.

En un mot, pour faire connaître et aimer l'Eucharistie, il ne faut pas, selon une parole souvent citée du grand O'Connell, "parler ou écrire *aujourd'hui ou demain*, il faut parler et écrire *aujourd'hui, demain et toujours*."

(à suivre)

## Quelques Remarques

— sur —

## La Réforme du Bréviaire

Quoiqu'il ne s'agisse encore que de la réforme du Psautier, lequel désormais devra être récité tout entier chaque semaine, cette réforme néanmoins, comme le dit expressément la Bulle pontificale est un premier pas vers une réforme complète du Bréviaire en ce qui touche les leçons historiques des Saints, le texte des sermons et des homélies des Pères, et les fêtes elles-mêmes des Saints.

Restreignant donc nos observations au Psautier et aux règles qui l'accompagnent, nous voulons signaler à nos lecteurs les grands avantages qui résultent de cette réforme partielle faite par Pie X. Ces avantages sont les suivants :

1. Le clergé récitera chaque semaine tous les psaumes, mais l'office quotidien n'en sera pas plus long ; il sera, au contraire, sensiblement plus court.
2. Sont abolies toutes les translations des fêtes empêchées en leur jour propre ; seuls les doubles de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe ont le privilège d'être transportés au lendemain.